## PROMPERÚ informe



## Amis voyageurs, Votre santé en premier.

Le gouvernement péruvien a pris ces mesures pour lutter contre le COVID-19 :

- Les voyageurs entrant dans le pays doivent présenter avant l'embarquement dans l'avion un test PCR négatif délivré jusqu'à 72 heures avant ou un test antigénique négatif délivré jusqu'à 24 heures avant.
- L'entrée des passagers non-résidents en provenance d'Afrique du Sud, du Brésil et/ou d'Inde ou ayant fait escale dans lesdits pays au cours des 14 derniers jours est suspendue jusqu'au 8 août.
- La quarantaine est annulée pour les voyageurs entrant dans le pays à l'exception des Péruviens et résidents étrangers originaires d'Afrique du Sud, du Brésil et/ou d'Inde ou ayant fait escale dans lesdits pays, qui doivent effectuer une quarantaine obligatoire à leur domicile, logement ou autre centre d'isolement temporaire pendant 14 jours à compter de l'arrivée au Pérou.
- Le port de visières de protection et la déclaration sur l'honneur de bonne santé et l'autorisation de géolocalisation ne sont plus requises pour embarquer à bord de vols intérieurs et internationaux.
- Niveau d'alerte Modéré : les heures de circulation sont de 04h00 à 00h00.
- Niveau d'alerte Élevé : Les heures de circulation sont de 04h00 à 00h00.
- Niveau d'alerte Très Haut : Les heures de circulation sont de 04h00 à 22h00 avec restriction de véhicules le dimanche.

NIVEAU D'ALERTE MODÉRÉ	NIVEAU D'ALERTE HAUTE	NIVEAU D'ALERTE TRÈS HAUT
Huánuco	Amazonas	Arequipa
Lambayeque	Áncash	Moquegua
Loreto	Apurímac	Tacna
Madre de Dios	Ayacucho	
Piura	Cajamarca	
Ucayali	Cusco	
	Huancavelica	
	Ica	
	Junín	
	La Libertad	
	Lima	
	Pasco	







## PROMPERÚ informe



Puno	
San Martín	
Tumbes	
Callao	

- L'organisation d'événements d'entreprise et professionnels est autorisée dans des espaces fermés à capacité réduite aux niveaux Modéré, Elevé et Très Elevé.
- ✓ Niveau modéré avec une capacité à 60%
- ✓ Haut niveau avec capacité à 50%
- ✓ Très Haut Niveau avec une capacité à 40%
- Ces mesures seront en vigueur du 12 juillet au 8 août 2021.
- L'utilisation d'un masque pour circuler dans tout le pays est obligatoire, ainsi que l'utilisation d'un double masque dans les lieux fermés, tels que les aéroports, les centres commerciaux, les banques, les supermarchés, entre autres.
- Il est rappelé à la population de se laver constamment les mains, d'éviter les foules et de maintenir une distance sociale.
- Si vous avez des questions, contactez le service iPerú de PROMPERÚ :

Si vous avez des questions, contactez le service iPerú de PROMPERÚ :

iperu@promperu.gob.pe / iperulimaapto@promperu.gob.pe

Lima, le 12 juillet 2021. PROMPERU





